

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Jacquet-Robillard, 22 août 1849](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Jacquet-Robillard, 22 août 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Jacquet-Robillard](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 août 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Jacquet-Robillard](#)

Lieu de destinationArras (Pas-de-Calais)

Description

RésuméGodin informe Jacquet-Robillard que le coût du transport par roulage a augmenté, mais qu'il avait convenu qu'il se ferait au prix de 4,50 F les 100 kg : il incite Jacquet-Robillard à faire comme lui une réclamation au commissionnaire de roulage. Il l'informe également qu'il lui expédie un fond de cuisinière pour

remplacer celui qui a été brisé, mais que cela ne doit pas l'empêcher de demander une retenue au voiturier. À Jacquet-Robillard qui se plaint du prix des appareils Godin-Lemaire, Godin fait remarquer qu'il l'a favorisé plus que les autres marchands en raison de la concurrence que lui font les cuisinières en tôle dans le Nord, et qu'il n'a pas vu à l'Exposition des produits de l'industrie agricole et manufacturière des appareils comparables aux siens. Il lui précise que tout en ayant beaucoup baissé le prix de certaines marchandises, il continuera à lui accorder une remise de 5 % sur les prix du tarif de la manufacture et l'avertit qu'il consent à une remise de 7 % sur le prix des marchandises commandées avant le 15 septembre 1849, et un escompte de 2 % pour un paiement au comptant. Dans le post-scriptum, Godin presse Jacquet-Robillard de lui envoyer ses limes et évoque la fabrication pour lui de cuisinières à tuyau à l'arrière.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)
Événements cités [Exposition des produits de l'industrie française \(1er juin-30 juillet 1849, Paris\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Jacquet-Robillard

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Commerce

Biographie Quincaillier à Arras (Pas-de-Calais) dans la première moitié du XIXe siècle.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 2 p. (366, 367)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1849 366

Monsieur
21

M^{me} M^{me} Anne-Crozier
je fais l'honneur de vous donner avis
que pour me couvrir de ma femme du
31 mars dernier et du 31 juillet je suis
de répondre sur vous de la somme
de fr 109 a presentation qu'elle
recevra bon accueil a mon mandat

Monsieur
21

agréé
Monsieur Errebe-Lesbet
Les pourpoches que j'ai mis sur vous
malgré tout fait voir que vous considérez
comme un engagement d'honneur de me
faire connaître votre détermination concernant
ma créance sur M^e Lesbet le sénéchal
tenu a cet égard obligé a commencer
des poursuites que je regrette d'autant
plus qu'il ne me doit plus que fr 312

veuillez je vous prie m'écrire si votre intention
est de me laisser suivre cette affaire faute
de répondre les poursuites auront commencé
avant la fin de cette semaine

Monsieur
22

agréé M^e M^e et
Monsieur Jacques Robillart
une assez longue absence m'a empêché
de répondre a vos lettres et je suis avec
regret a mon arrivée que le jeu de roulage
se soit autorisé a élever les prix du transport
des objets qui vous ont été expédiés dans lettres,
de suite je suis convaincu que vous ne serez
payé que fr 60 50 m. Les uns et l'autre veuillez
m'en informer en conséquence comme moi de mon
côté je vais le faire quand a la cuisinière
cassée je vous remplacerai le four en vous expédiant la ce bon
bien en faire malgré cela la retenue au notaire

vous vous plaignez toujours du prix de
mes produits je vous ai pourtant jusqu'à ce
jour favorisé plus qu'aucun de mes clients
et cela en raison de la concurrence que les
Cuisiniers en tôle font eux-mêmes dans le
nord j'ai vu aussi l'exportation et j'y ai acquis
la conviction qu'il n'y a rien qui soit destiné
à remplacer mes produits.

si vous avez consulté mon tarif vous
avez dû remarquer que j'ai beaucoup baissé
certains prix malgré cela je ne vous en
continuerai la remise de 5% sur le tarif
et vous accorderai ~~5~~ sur ce que vous me
demanderez avant le 15 j'abr en outre escompte
de 2% sur vos règlements au comptant mais
je vous prie de remarquer que traitant les
affaires de bonne foi je tiens à l'exécution
régulièrement mais de ces conditions
constamment à vos ordres agréés. M. n. s.

Je expédie moi mes lettres le plus vite possible
et faites la lettre de voiture à 4/50
je ~~vous ai déjà~~ ^{fait} expédié des cuisiniers avec
de tuffeau de veine mais le tuffeau est usé
je pourrai le faire rendre si vous l'aimez
mieux veuillez ^{vous} agréer vos règlements à
court échéance entre le timbre

Lacapelle
ceut 24

Monsieur Ducrot - Espignacuse
j'ai l'honneur de vous aviser que pour me
payer de la 1^{re} que je vous ai tiré le 5 garnier
dernier je dispose sur vous à présentation de
la somme de fr 120. veuillez bien accueillir
mon mandat
agréer M. n. s.